

"MENACE GRAVE A L'ORDRE PUBLIC"

concert de soutien à Christian INTERDIT

La mairesse de Saint-Maurice-Sur-Dargoire vient d'envoyer un **arrêté municipal d'INTERDICTION** n°2015048 pour ce concert du 11 avril 2015

*"considérant que le **respect de la liberté d'expression** ne fait pas obstacle à ce que l'autorité investie du pouvoir de police interdise à titre exceptionnel un concert, si cette mesure est la seule de nature à **prévenir un trouble grave à l'ordre public**", "considérant que l'organisateur tient sur ses affiches des **propos et des images outrageantes** à l'égard des forces de l'ordre..."*

Rappel :



Le 20 février 2012, lors d'une manifestation pacifique, Christian est projeté au sol par les forces de l'ordre, et a une vertèbre fracturée et 5 mois d'arrêt. Christian est toujours en attente de procès mais des frais sont déjà engagés...

RESTEZ SOLIDAIRE

Cette action de soutien n'est que remise.

Une proposition arrive bientôt.

INOUGAV 69